



# FORMATIONS CONTINUES

programme automne 2021



**APEQC**

ASSOCIATION PATRONALE DES  
ENTREPRISES EN CONSTRUCTION  
DU QUÉBEC

partenaire de nos formations



**GRATUITE**

## **ESTIMATION**

adaptée aux entrepreneurs en construction

Les experts en estimation jouent un rôle important dans la réalisation des projets de construction. Ces professionnels peuvent interpréter les plans et devis, calculer des quantités de matériaux, estimer le temps de travail, compiler les données relatives aux quantités et au temps de travail, analyser les soumissions des sous-traitants, calculer les frais généraux et préparer le dépôt de la soumission du projet. Dans plusieurs entreprises, ce rôle est assumé par une ou des ressources à l'interne qui ont généralement une expérience terrain, mais qui n'ont pas été formés en estimation. Cette formation permettra donc d'aller chercher des connaissances, des outils et techniques concrètes pour améliorer l'efficacité des personnes qui remplissent ce rôle déterminant dans les entreprises de construction.

**Tarif**

Gratuit (Formation subventionnée) Valeur : 895 \$

**Dates**

27 octobre, 3, 10 et 17 novembre - 8h30 à 12h30 (formation de 16h)

**Formateur**

Danny Pineault, Précision DP, Service d'estimation

## **HYPOTHÈQUE LÉGALE DE LA CONSTRUCTION**

L'hypothèque légale de la construction est un must à connaître pour tout entrepreneur en construction. Effectivement, l'hypothèque légale s'avère être un excellent mécanisme de protection de créance en cas de défaut de paiement par un client. Toutefois, il faut s'assurer de respecter certaines formalités. Lors de cette formation, vous serez enseignées les notions essentielles à maîtriser pour la mise en oeuvre efficace de l'hypothèque légale : les travaux couverts par l'hypothèque, la dénonciation, la notion de « fin des travaux », les délais à respecter, les démarches nécessaires à la conservation de l'hypothèque, etc. Le tout agrémenté d'exemples concrets qui vous permettront de bien saisir comment ces notions peuvent s'appliquer à votre réalité d'entrepreneur.

**Tarif**

149.95\$

**Dates**

19 octobre 2021 - 9h à 12h

**Formateur**

Me Alexandre Brault et Me Daphnée Ménard, Judicio Avocats



## DÉMYSTIFIER LA PAIE CONSTRUCTION

La formation est basée sur les différents cycles d'application de la paie. **Le premier cycle**, hebdomadaire est axé sur le calcul de la paie : le salaire brut, les congés et vacances, l'allocation de sécurité, les avantages imposables, les déductions gouvernementales, les déductions propres au secteur de la construction, les contributions gouvernementales, les contributions propres au secteur de la construction, le salaire net et l'établissement du coût horaire d'une paie. **Le second cycle**, mensuel ou périodique, est principalement axé sur la gestion des remises : provinciales, fédérales, la CNESST, la CCQ, la RBQ ou autres organismes. Le concept de « période » sera clairement défini afin de faciliter la gestion de cette étape. **Le troisième cycle**, moins régulier, est ponctuel. On y traitera d'obligations non cycliques mais obligatoires : la cessation d'emploi, les accidents de travail, les retenues salariales, etc. Enfin, on bouclera la boucle avec le cycle annuel : l'émission des relevée 1 et des T4 ainsi que la CNESST (normes du travail et CSST).

**Tarif**

249,95 \$

**Dates**

22 et 29 octobre - 9 h à 12 h (formation de 6h)

**Formateur**

Réal Petitclerc



## GESTION FINANCIÈRE CNESST L'IMPUTATION

Le but de cette formation est de faire le tour des règles en matière de partage d'imputation. Il s'agit de connaissances que vous devez avoir pour optimiser la gestion de vos dossiers de lésions professionnelles.

**Tarif**

295.95\$

**Dates**

9 novembre - 9h à 12h

**Formateur**

Me Jean-Frédéric Bleau, avocat, médiateur, formateur et enquêteur



## INITIATION À LA COMPTABILITÉ

Les participants découvrent les principes de base de la comptabilité (et son utilité réelle). Trop souvent mal comprise ou considérée comme compliquée, la comptabilité est un domaine souvent mis de côté par les entrepreneurs. Pourtant, il s'avère essentiel d'en connaître les bases afin de savoir garder l'œil ouvert sur les transactions, les états financiers et à la situation financière de son entreprise.

**Tarif**

549.95\$ (livre inclus)

**Dates**

11 et 19 novembre – 8 h 30 à 12 h (formation de 7 h)

**Formateur**

Réal Petitclerc



## PROTECTION ET RECOUVREMENT DE CRÉANCES

Évidemment, la plupart des projets de construction posent de nombreux défis, mais il arrive parfois qu'une épreuve additionnelle s'impose: se faire payer à la fin du projet! L'argent, c'est le nerf de la guerre, mais il existe de nombreuses façons permettant d'augmenter nos chances d'être payé rapidement. Souvent, il s'agit seulement de se doter d'une bonne structure de travail et d'un bon contrat de base. Dans des cas plus sérieux, il faut transmettre une mise en demeure ou même engager une firme de recouvrement de créances, ou encore aller devant la cour des petites créances. Enfin, il arrive que l'on doive consulter un avocat pour nous aider dans nos démarches. Déjà, vous vous posez peut-être les questions suivantes : Que doit contenir un bon contrat? Qu'est-ce qu'une agence de recouvrement et comment fonctionnent-elles? Que doit contenir une lettre de mise en demeure? Comment fonctionne la cour des petites créances? Comment négocier le prix de mon avocat? Cette formation vise à répondre à ces questions (et même plus) et à fournir à votre entreprise les bons outils en matière de protection et de recouvrement de créances.

**Tarif**

199.95\$

**Dates**

16 novembre 2021 – 9h à 12h

**Formateur**

Me Alexandre Brault et Me Daphnée Ménard, Judicio Avocats



## LES CHANGEMENTS, LES DEMANDES ET LES RÉCLAMATIONS : Se protéger et les préparer

Développer les connaissances relativement aux changements sur les projets de construction, à tous les niveaux de gestion. Cette formation est composée de quatre (4) blocs de deux heures.

- BLOC 1 – RECONNAÎTRE LES CHANGEMENTS ET NOTION DE BIEN-FONDÉ
- BLOC 2 – L'ÉCHÉANCIER, OUTIL DE COMMUNICATION
- BLOC 3 – LES CONSÉQUENCES DES CHANGEMENTS : LES COÛTS ET LES RETARDS
- BLOC 4 – ANALYSE DE L'IMPACT SUR L'ÉCHÉANCIER ET COÛT D'IMPACTS

### **Tarif**

595.95\$

### **Dates**

24 et 26 novembre et 1er et 3 décembre 2021 - 10 h à 12 h  
(formation de 8h)

### **Formateur**

Liette Vézina, ing. de LV Consultant



## LECTURE ET INTERPRÉTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les participants s'approprient la terminologie comptable et développent leur capacité à lire et interpréter leurs propres états financiers.

### **Tarif**

549.95\$

### **Dates**

2 et 9 décembre 2021 – 8 h 30 à 12 h (formation de 7h)

### **Formateur**

Réal Petitclerc



**GRATUIT**

# INFOMATIN

programmation **AUTOMNE2021**

## **1** Comment obtenir un certificat de compétence (CCQ)

Il est obligatoire de posséder un certificat de compétence lorsqu'on exécute des travaux assujettis à la loi R-20 (CCQ). En situation de pénurie de main-d'œuvre, il devient important de connaître les différents moyens d'obtenir un certificat de compétence, ou de permettre à un apprenti de devenir compagnon. Dans cette séance d'information, nous verrons les 5 manières d'obtenir un certificat de compétence.

**Date : 28 septembre 2021 - 8h à 9h**

Animateur : Daniel Bédard, expert en gestion de la main-d'œuvre

## **2** Connaître les mesures visant à contrer les effets de la rareté de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction

La pénurie de main-d'œuvre a eu des effets directs sur les opérations des entrepreneurs en construction du Québec. Dernièrement, plusieurs mesures viennent assouplir la réglementation par rapport à l'obtention des certificats de compétence et à la gestion de la main-d'œuvre sur les chantiers. Ces mesures sont loin d'être banales et pourraient devenir un outil supplémentaire dans la gestion de votre main-d'œuvre.

**Date : 26 octobre 2021 - 8h à 9h**

Animateur : Daniel Bédard, expert en gestion de la main-d'œuvre

## **3** Paie construction : comprendre le traitement des différentes déductions, primes et indemnités

Cette séance est un survol sur les différentes règles entourant le traitement de la paie construction. Nous traiterons des ressources disponibles pour trouver la bonne information, des déductions à la source, des cotisations CCQ, du contexte réglementaire de la paie et présenterons un exemple concret d'une paie construction que vous pourrez conserver.

**Date : 23 novembre 2021 - 8h à 9h**

Animateur : Daniel Bédard, expert en gestion de la main-d'œuvre





**GRATUIT**

# INFOMATIN

programmation **AUTOMNE2021**

## **4** SST : les accidents les plus fréquents... comment être proactif

La santé sécurité du travail prend énormément de place dans la construction, avec raison. Malgré le haut risque de blessure, plusieurs accidents sont plus fréquents et méritent qu'on accorde de l'importance. Dans cette séance, nous regarderons de plus près ces accidents et donnerons des pistes de solution pour les prévenir.

**Date : 7 décembre 2021 - 8h à 9h**

Animateur : Daniel Bédard, expert en gestion de la main-d'œuvre

## FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### **RESSOURCES HUMAINES ET SST**

OBTENEZ un rabais de 15 % avec Pratiq : <https://boutique.pratiq.ca>

**CODE PROMO APECQ**

### **INFORMATIQUES**

OBTENEZ un rabais de 15 % avec Versalys (communiquez avec [sa@versalys.com](mailto:sa@versalys.com))

**CODE PROMO APECQ**

### **FORMATIONS OUFSSST**

OBTENEZ un rabais de 10 % (communiquez avec [josianemartel@oufsst.ca](mailto:josianemartel@oufsst.ca))

**CODE PROMO APECQ**

### **FORMATIONS SIMPLEX**

OBTENEZ 15 % de rabais pour les membres de l'APECQ exclusivement (communiquez avec [sdespres@simplex.ca](mailto:sdespres@simplex.ca))

Contactez Annik Perron pour toutes questions/inscriptions : [annik.perron@apeqc.org](mailto:annik.perron@apeqc.org)